

---

## Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage de stances par un républicain de Caen, en annexe de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage de stances par un républicain de Caen, en annexe de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 684;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_33000\\_t1\\_0684\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_33000_t1_0684_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Il présentait Cobourg et Pitt... et la Montagne !...  
 Conspirant, à l'envi, contre notre bonheur;  
 Comme un torrent fougueux dévastant la cam-  
 [pagne,  
 Il nous montrait Marat hâtant notre malheur.

Eloquence jamais ne fut plus séduisante :  
 La montagne en trembla, le marbre en fut ému,  
 Il peignoit, en pleurant, la Patrie expirante,  
 Le crime, avec audace, immolant la vertu.

Quel ascendant, hélas ! l'art dangereux de  
 [feindre,  
 N'a-t-il pas sur le cœur des sensibles mortels ?  
 Mirabeau, trop fameux, sçut long-tems se con-  
 [traindre :  
 N'a-t-on pas vu la France encenser ses autels.

Qui crut la Liberté prête à faire naufrage;  
 Qui voulut la sauver, doit-il trouver la mort ?  
 J'ai vu le Nautonnier, poursuivi par l'orage;  
 S'avancer vers Scylla, croyant gagner le port.

Mais la nuit se dissipe; un soleil sans nuage,  
 Brille : le nautonnier voit le gouffre... frémit...  
 Il revire de bord, regagne le rivage,  
 Et chante, en l'adorant, le Dieu qui lui sourit.

Ainsi Républicains,, dont la mâle énergie (1)  
 Fut toujours la terreur des lâches intrigans;  
 Déjoua tant de fois la sombre perfidie,  
 S'entrouvroient, sous vos pas, des gouffres  
 [effrayans.

Ainsi le Calvados, dont la tête orgueilleuse,  
 Sçait affronter la foudre et mépriser les vents;  
 Sçait régner, sans effroi, sur la mer orageuse,  
 Frémit, et s'agita jusq'en ses fondemens.

Déjà l'astre du jour s'éteint dans le nuage;  
 Un silence d'horreur consterne les mortels,  
 Des oracles en deuil; ô sinistre présage !  
 Peignent la Liberté morte sur ses autels.

Quel est cet ouragan, dont la fougue m'entraîne ?  
 L'ordre des éléments se trouble avec fracas;  
 La nature, en fureur, rompt-elle sa chaîne ?  
 Ciel ! l'Univers va-t-il s'écrouter sous mes pas !

Rome, as-tu ressenti de semblables alarmes ?  
 D'un peuple trop crédule on entend cet accent;  
 La liberté n'est plus... courons, courons aux  
 [armes :  
 Vivre libre, ou mourir : tel est notre serment.

Discorde séduisante, éloquence, perfide...  
 Tu mugis trop longtems dans le Temple des Loix;  
 Dans l'ombre tu cherchois la haine, l'homicide;  
 L'orgueil épouvanté t'armoit contre nos droits...

Ce monstre, déchaîné des rives de la Seine;  
 Imitoit la vertu, l'attachoit à son fort;  
 Prêchoit l'amour du peuple, en renouant sa  
 [chaîne  
 Pleuroit la Liberté, pour lui donner la mort.

La Liberté. ... grand Dieu ! Peut-elle être vic-  
 [time ?  
 Si les amis du peuple ont tombé dans l'erreur,  
 Si, trompés sur leur sort, ils couroient vers  
 [l'abysme,  
 Sur le cime du Mont, n'ont-ils pas leur sauveur ?

(1) « Républicains de la commune de Caen. »

Célébrons ta victoire, ô vertu magnanime;  
 Du mensonge éperdu déchirant le bandeau,  
 L'auguste Vérité triomphante, sublime,  
 A nos yeux étonnés, fait briller son flambeau.

Nouvel astre du jour, poursuis donc ta carrière,  
 L'homme auroit-il, sans toi, pu sentir sa gran-  
 [deur ?  
 C'est en l'environnant de toutes tes lumières ?  
 Qu'il te devra bien-tôt son salut, son bonheur.

Rends à la Liberté l'innocent qui l'adore, (1)  
 (Souvent l'excès d'amour nous conduit à l'er-  
 [reur;)  
 Ah ! pour elle, il brûloit bien avant son aurore,  
 Il est digne, Sénat, d'intéresser ton cœur !!! (2)

Renvoyé au comité d'instruction publique par  
 celui des pétitions (3).

## VI

[Le distr. de Boulogne-sur-Mer, à la Conv.; 22  
 pluv. II] (4)

« Citoyens représentans du peuple,

Nous vous soumettons une question qui vient  
 de nous être proposée et sur laquelle nous avons  
 pris la délibération dont nous vous faisons pas-  
 ser copie cy-jointe. Nous vous prions, Citoyens  
 Législateurs, de statuer définitivement sur ces  
 objets. »

BELLE (présid.), HÉNIN.

[Extrait des délibérations. Boulogne-sur-Mer, 22  
 pluv. II]

Un membre dit que le citoyen Boutoy, agent  
 national de la commune de Bourthes, demande  
 par sa lettre du 17 pluviôse, si les biens dont on  
 a passé des titres cléricaux, en faveur des prêtres  
 déportés, doivent être mis sous la main de la  
 nation.

Surquoy l'assemblée, considérant que l'usu-  
 fruit de ces titres appartenait aux prêtres en fa-  
 veur de qui ils étoient passés, et doit par consé-  
 quent appartenir à la Nation.

Considérant aussi que c'est une question de  
 droit public, sur laquelle il n'appartient point à  
 l'administration de prononcer, si les fonds sur  
 lesquels les titres étoient affectés appartiennent  
 aux titulaires.

Arrêté : 1° Que le séquestre doit être mis pro-  
 visoirement sur les biens affectés desdits titres  
 pour conserver les droits de la Nation sur l'usu-  
 fruit.

(1) « Grand nombre des vrais républicains de  
 la commune de Caen, qui, dans tous les temps ont  
 été des plus zélés défenseurs de la Liberté et de  
 l'égalité, qui, pour elles ont fait les plus grands  
 sacrifices. »

(2) Permis d'imprimer par la municip. de Caen,  
 le 21 pluv. II. Signé : GACHELOU, BELLENGER, CREVEL,  
 BACON (off. mun.).

(3) Mention marginale, datée du 12 vent. et  
 signée Bassal.

(4) DIII 361.